Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/09/2025

BEENDHI rappelle Galettes de pois chiche à l'indienne



- Noms des modèles ou références concernés : **Galettes de pois chiche à l'indienne**
- Marque : **Beendi**
- **GTIN 3770004096015 Lot 23/01/2026 Date de durabilité minimale 23/01/2026**
  GTIN 3770004096015 Lot 23/09/2025 Date de durabilité minimale 23/09/2025
  GTIN 3770004096015 Lot 18/10/2025 Date de durabilité minimale 18/10/2025
  GTIN 3770004096015 Lot 14/11/2025 Date de durabilité minimale 14/11/2025
  GTIN 3770004096015 Lot 02/12/2025 Date de durabilité minimale 02/12/2025
- Conditionnements : **Etui 250g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/09/2024 au 20/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Biocoop, France Asia, Autour du pot, Boco'quelicot, Vracomarché, Prends en de la Graine, Graine & cie, Epicerie Laudet, Les saveurs du verger, Maison d'épices, Nous anti gaspi**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Analyse mycotoxine supérieure à la norme autorisée**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 9 novembre 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour le dédommagement s'adresser au magasin dans lequel le produit a été acheté. Pour toutes précisions, vous pouvez nous contacter à l'adresse : qualite@beendhi.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre